

## LE SOULETIN TCHAKOSTE

PAR

H. GAVEL

On désigne en Soule par le nom de *tchakoste* le dispositif usité pour permettre de passer sans difficulté par dessus les haies ou les petits murs qui entourent les champs ou les prairies. Il y en a plusieurs types. Les uns consistent en des pierres fixées à diverses hauteurs et formant comme une série de marches. Les autres sont constitués par deux petites échelles placées l'une du côté extérieur, l'autre du côté intérieur; elles sont inclinées en sens inverse l'une de l'autre et se rejoignent par leur sommet, de sorte que l'on peut monter par l'une et, le haut de l'obstacle franchi, redescendre par l'autre.

Le nom de *tchakoste* est enregistré par AZKUE comme usité à Barcus, mais en réalité il est connu en beaucoup d'autres localités de la Soule, et peut-être même (ce serait à vérifier) dans toute cette province. Le dictionnaire de LHANDÉ le mentionne également. Chose curieuse: bien qu'en général ce dictionnaire signale les étymologies des mots d'origine romane, il n'en mentionne pas pour ce mot, où cependant il paraît difficile de voir autre chose que le français *chaque côté*, écrit autrefois *chaque costé*. Au point de vue sémantique cette étymologie ne fait aucune difficulté: il y a une petite échelle ou une sorte de petit escalier de *chaque côté* de la haie ou du petit mur à franchir. Ce mot n'en pose pas moins, cependant, diverses questions.

On peut se demander, tout d'abord, vers quelle époque il a été adopté, si c'est seulement après que le français fut devenu langue usuelle dans la société bourgeoise du sud-ouest de la France (ce qui

ne paraît guère s'être produit beaucoup avant le début du XVI<sup>ème</sup> siècle), ou s'il a été pris directement du français, à une date plus ancienne, ou encore si avant d'être adopté par les Souletins il a d'abord été en usage dans le Béarn ou la Gascogne. Il serait même intéressant de savoir s'il en subsiste quelque trace dans l'une de ces deux régions.

Enfin il est curieux de noter que la façon dont le mot était écrit a réagi sur sa prononciation. On sait en effet que dès avant le XIII<sup>ème</sup> siècle *l's*, lorsqu'elle était suivie d'une consonne, était muette en français, entraînant seulement un allongement de la voyelle précédente. Or, comme il est bien douteux que l'on puisse faire remonter à une date aussi éloignée l'adoption du mot en Soule, il faut bien admettre que *l's* y a été prononcée sous l'influence de l'écriture, soit par les Souletins eux-mêmes, soit par ceux qui les ont précédés dans l'adoption du mot, s'il est passé d'abord par le Béarn ou la Gascogne. Enfin le *ch* initial du français *chaque*, primitivement prononcé en affriquée, mais réduit à un son de simple continue dès le XIII<sup>ème</sup> siècle au plus tard, a repris en souletin sa valeur primitive, conformément aux habitudes de ce dialecte pour ce phonème lorsqu'il est en position initiale.

Il serait intéressant de savoir si le français *chaque côté* au sens qu'il a pris en souletin est encore en usage quelque part, dans les Pyrénées ou ailleurs, ou si du moins il en subsiste des traces dans quelque document hors de la Soule.

Le souletin, aux divers cas de la déclinaison, conserve souvent aux mots d'origine romane l'accentuation qu'ils présentent dans la langue d'où il sont tirés, sauf à accentuer également certaines désinences casuelles. Mais *tchakoste* a été entièrement assimilé, pour sa déclinaison, aux mots basques en *-e*. Ainsi le nominatif singulier est *tchakostia*. Au point de vue de l'accent tonique, l'assimilation à un mot purement basque est également complète, et au nominatif indéfini il est paroxyton, à moins qu'il ne soit suivi d'un enclitique.